3 - Ressources budgétaires pour 2013 - Fixation de divers tarifs, taxes et droits - Modificatifs à la délibération du 13 décembre 2012

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal, dans sa séance du 13 décembre 2012 a adopté divers tarifs, taxes et droits pour l'année 2013.

XXVIII - Tarifs des prestations effectuées par les services municipaux pour le compte de tiers

A. Prestations techniques

Suite à une erreur matérielle, il convient de modifier la prestation technique suivante :

• 35 € pour les prestations entretien des espaces verts et voirie : éclairage public, infrastructure et signalisation

Pour prendre en compte la réorganisation du processus de mise à disposition de panneaux pour les particuliers, il convient de modifier le tarif de prêt de panneaux comme suit :

3) Prêt de panneaux

Tarif pour non restitution de panneaux : 200 €.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces modificatifs.

«M. LE MAIRE: Est-ce qu'il y a des remarques? Je n'en vois pas, c'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 11 mars 2013.